

20 ANNÉES D'ÉTUDE DES OISEAUX NICHEURS EN FLANDRE MARITIME

BERNARD BRIL

La Flandre maritime forme une plaine triangulaire d'environ 60 km de côté. Du vaste marais originel, il ne reste presque plus rien. Deux des dernières roselières ont été presque entièrement détruites, celle de Cappel-la-Grande en 1979 pour l'urbanisation et celle du Clipon en 1985 face à l'industrie. La grande partie en est occupée maintenant par des champs ouverts. Il n'y a aucune forêt et les arbres sont rares sauf dans la cuvette de Saint-Omer et le Calais qui sont généralement exclus ici. Est-ce dire que cette région ne présente plus d'intérêt pour l'avi-faune ? Certes non : Nous verrons que paradoxalement l'industrie a favorisé la nidification de nombreuses espèces peu communes.

Nous présenterons d'abord 3 sites parmi les plus intéressants de la partie Est de cette région puis nous suivrons l'évolution de quelques espèces sans distinguer les nicheurs certains des probables et en incluant même parfois les possibles.

Le site le plus intéressant de tous a été le Nouvel-Avant-Port-de-Dunkerque. C'est une zone complètement artificielle créée par de gigantesques travaux permettant en bordure de mer l'interpénétration d'eaux douces et saumâtres au milieu de vastes friches. 55 espèces y ont niché parmi lesquelles, au moins une fois, le Pilet, le Siffleur, l'Echasse, les 3 Gravelots, le Gambette, le Courlis, la Bécassine... Le dérangement y a fait sans doute échouer la tentative de nidification de la Sterne caugek. La chasse y a empêché l'extension de la reproduction d'espèces nichant tard comme l'Huïtrier par exemple. Le graphique représente l'évolution du site avec en trait plein le nombre d'

espèces et en pointillé le nombre total d'oiseaux nicheurs, sauf quelques espèces communes non comptées comme les perdrix, les pigeons et tous les passereaux. L'intérêt du site varie beaucoup à cause des travaux qui inondent ou assèchent comme en 1982. La découverte a été faite en Juillet 1975 et les données de cette année là sont incomplètes. La meilleure période va incontestablement de 1977 à 1979. De 84 à 87, la variété est moins grande, il s'agit surtout d'Avocette et de Vanneaux. Enfin, à la différence de tous les autres sites, ce qui montre bien à quel point celui-ci est artificiel, il est presque à sec en 1988 et n'abrite plus que très peu de nicheurs. Rien ne permet d'imaginer quel sera l'avenir. Une petite héronnière est installée à proximité (maximum 26 couples) mais c'est la seule qui soit en Flandre maritime même et dans un parc et non dans une forêt comme celles du rebord ce qui la fait ressembler davantage aux colonies belges qu'à celles du reste du Nord-Pas de Calais.

Usinor-Mardyck est très différent : c'est une réserve de fait située dans l'enceinte entièrement grillagée d'une usine où la chasse est interdite et la circulation pédestre pratiquement inexistante. Elle comprend des mares et des étangs d'eau douces, une roselière, un petit bois, des friches. 58 espèces au moins y ont niché dont le Grèbe huppé, le Milouin, la Gorge-bleue. Le site existe depuis le début des années 70 et dès 74 un couple d'Echasses y a niché. Mais ce n'est qu'à partir de 77 que la circulation à l'intérieur presque uniquement en voiture a permis des décomptes complets comme le montre le graphique, le nombre d'espèces ne varia pas sensiblement. Pour le nombre de couples, le redressement actuel ne doit pas faire illusion : il s'agit surtout de l'extension de la colonie de Mouettes rieuses;

le nombre de Colverts et de Foulques baisse car plusieurs mares ont été stérilisées par des rejets industriels. L'absence de chasse a permis à Monsieur VERMERSCH de montrer que beaucoup de jeunes ne volaient pas à l'ouverture et que celle-ci est beaucoup trop précoce.

Le terme de Platier-d'Oye inclut la plage de Grand-Fort-Philippe. C'est une zone naturelle avec un pré salé ; des prairies humides et des dunes. D'abord entièrement chassé, le site a été mis en réserve dans les années 80 et fin 87, des mares y ont été creusées. Comme le montre le graphique, le site fut longtemps banal avec parfois un nicheur plus rare : Hibou des marais en 1972, Sterne naine en 1978. La mise en réserve n'a pas amené de grands changements. Il n'y a pas été possible de noter le nombre total car les Vanneaux par exemple n'étaient pas recensés chaque année. La mise en eau a donné de remarquables résultats en 88, très promoteurs qui amène le nombre d'espèces nicheuses à 59.

Le Tadorne de Belon est une espèce caractéristique de la Flandre maritime. Les estivants non nicheurs peuvent être nombreux (jusqu'à 40 au Nouvel-Avant-Port-de-Dunkerque) mais les poussins sont assez visibles, fin juin semblant la meilleure période quand presque toutes les nichées sont sorties et avant l'envol des plus précoces. Le Fort-Vert n'a pas été pris en compte dans les graphiques car il n'a pas été visité tous les ans. Le N.A.P.D.K a été de toute évidence le meilleur site et l'espèce y a subi les fluctuations déjà décrites. C'est là que la nidification a débuté en 1975. La capacité maximale semble avoir été de 8 couples. C'est le premier assèchement de ce site qui amènera la colonisation d'Usinor-Mardyck en 82 mais ce biotope éloigné de la mer resta moins important. Les autres sites restent irréguliers mais le Platier-d'Oye peut se révéler à l'avenir très favorable. Ils sont presque tous artificiels : travaux, friches industrielles, carrières, bassins de décantation, mares creusées dans les dunes. L'espèce est peu exigeante mais sensible aux dérangements qui l'ont longtemps empêché de nicher au Platier-d'Oye. L'envol des jeunes se fait surtout après l'ouverture de la chasse fixée ici par commodité au 20 juillet. La taille des nichées, définie le plus près de l'éclosion possible est très variable.

La Sarcelle d'été et le Canard souchet sont les canards de surface les plus représentatifs de Flandre maritime. A la différence des Tadornes, ce sont des espèces très discrètes, la première surtout, et de longs affûts sont nécessaires, le soir surtout, en juin principalement pour prouver la nidification. C'est pourquoi la simple présence en juin est retenue dans les graphiques. Pour la même raison, l'Ouest de la

région, trop peu connue, n'est absolument pas pris en compte. Les deux espèces sont réparties dans la plupart des marais mais avec peu de couples chaque fois. Des nidifications ont dû avoir lieu avant qu'elles ne soient soupçonnées et être plus nombreuses que ce qui est estimé. On constate cependant une stabilité jusqu'en 84 puis un effondrement de 85 à 87. Certes, celui-ci peut-être causé en partie par un manque d'observations, des enquêtes incitant les ornithologues à délaisser un peu les zones humides. Il existe aussi des raisons locales comme l'assèchement du Nouvel-Avant-Port-de-Dunkerque. Mais même là où ces explications ne peuvent jouer, il y a une diminution et une baisse du passage d'avril. L'hivernage doit donc être responsable : sécheresse au Sahel pour la Sarcelle d'été; hivers rudes pour le Souchet. La situation semble redevenue normale. Il y a trop peu de données concernant la Sarcelle d'été pour qu'elles soient exploitables. Une partie non négligeable des jeunes Souchets, espèce pourtant gibier, ne vole pas à l'ouverture de la chasse. La taille des nichées est variable (5 à 10 ♂♂ de chaque).

Le Fuligule morillon a en Flandre maritime sa colonie la plus importante du Nord-Pas de Calais. Les jeunes ne sont pas difficiles à compter mais c'est surtout en juillet et les observateurs sont parfois absents. Presque tous les nicheurs sont à Usinor-Mardyck. Suspectée en 77, prouvée en 78, la nidification augmentera jusqu'en 1982 puis restera stable, le milieu ne pouvant sans doute pas en accueillir plus (env. 15 couples). Une nouvelle colonie se développera sans doute au Platier-d'Oye dans la réserve. Par contre, aucun jeune ne volant jamais avant l'ouverture de la chasse, aucune implantation n'a pu se faire ailleurs malgré plusieurs tentatives au bassin de décantation de Coppenaxfort. La taille des nichées est également très variable.

Le Busard des roseaux connaît en Flandre maritime sa meilleure densité sans doute de la région. La meilleure preuve de nidification est l'apport de proies au nid fin-juin-début-juillet, mais comme cela demande de longs affûts aléatoires, la simple présence pendant cette période a été retenue. Tous les sites, largement répandus dans cette région, ont été retenus, sauf dans la cuvette de Saint-Omer, peu connue. Des indices montrent que certains n'ont peut-être pas encore été découverts d'autant plus que ce rapace se contente de petites roselières pourvu qu'elles soient tranquilles. Comme il montre une grande fidélité aux lieux de reproduction, la ligne pointillée figure les milieux traditionnels non visités. Les premières installations eurent lieu vers 75, peut-être avant dans l'Ouest et la population augmenta lentement pour atteindre près de 10 couples actuellement. Comme nous n'avons jamais voulu déranger les oiseaux en allant

jusqu'aux nids, nous n'avons des renseignements sur les jeunes que lors qu'ils commencent à voler, donc peu puisque cela se produit en juillet, autour de la date d'ouverture de la chasse qui les dérange donc voire les détruit illégalement. Le taux de réussite de près de 3 jeunes par nichée semble assez bon. Deux fois à Lefrinckoucke, un mâle nourrit deux femelles.

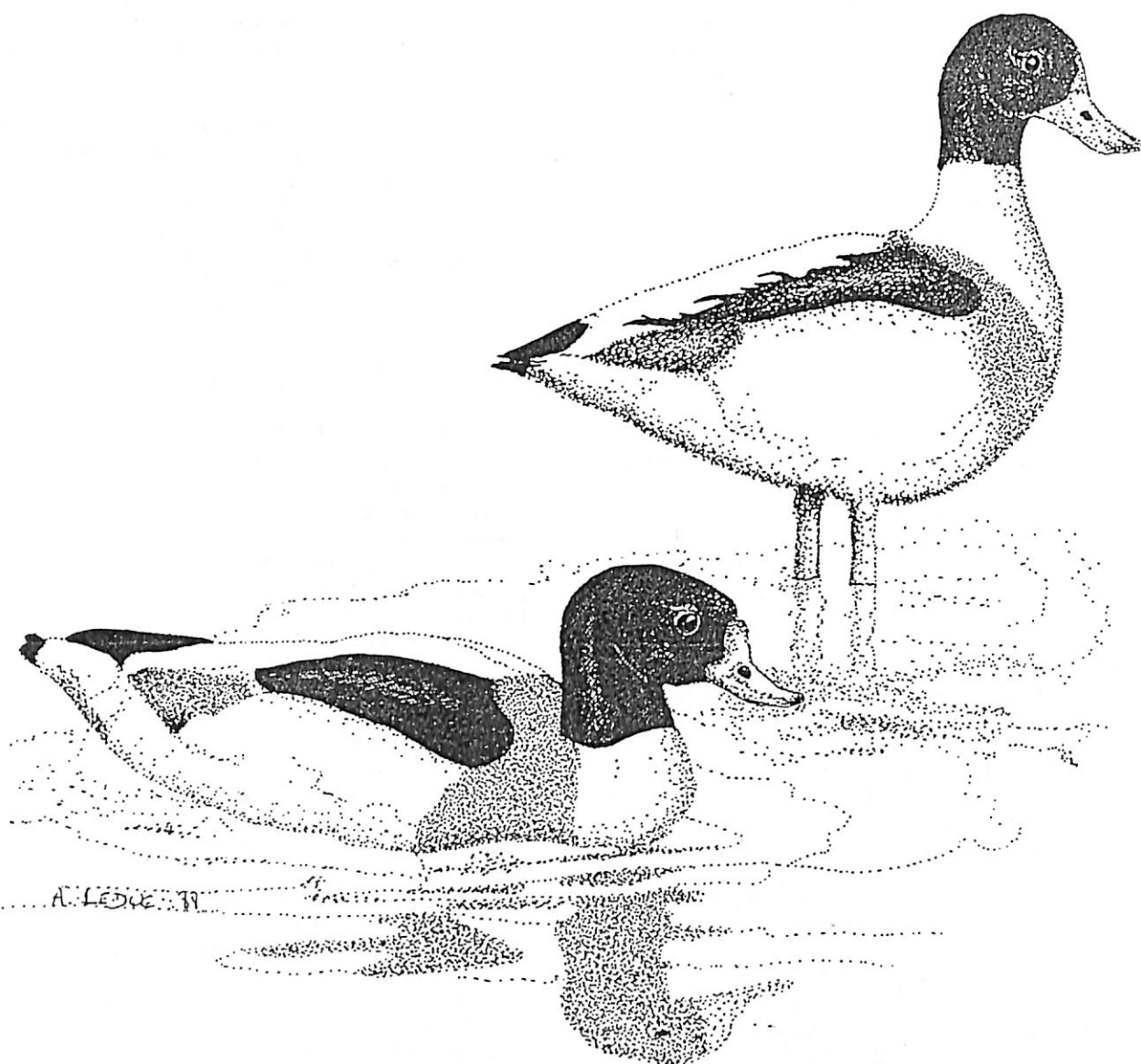
L'Avocette est aussi caractéristique de la Flandre maritime. Les adultes sont très démonstratifs mais le dénombrement est parfois rendu assez difficile sur les grandes colonies par l'étalement de la période de nidification et la présence de plusieurs noyaux. Pour cet oiseau grégaire le nombre de site est forcément réduit. Le N.A.P.D.K est de loin le principal et nous ne tiendrons pas compte de la petite colonie de Pont-d'Ardres. L'installation au N.A.P.D.K date de 1975 et l'effectif dépend des travaux déjà décrits : maxima de 78 à 81 avec environ 25 couples et surtout en 84-85 avec 40 couples grâce à des épandages de sable; maxima en 76 (sécheresse naturelle) 82 et 88 (assèchement). L'installation à Usinor-Mardyck est toujours lié au déclin du N.A.P.D.K. La prospérité de 87 n'a pas pu s'y poursuivre en 88 à cause de la destruction du principal bassin de nidification. Dans les mêmes périodes, elles ont essayé de se reproduire sur la plage de Grandfort-Philippe mais les dérangements ne permettaient même pas les pontes. L'interdiction de pénétrer dans la réserve du Platier-d'Oye toute proche et son aménagement leur ont permis de le faire 88. C'est là que l'avenir de l'espèce semble le plus assuré. Prés de la moitié des jeunes ne volent pas à l'ouverture de la chasse et le taux de réussite est assez faible.

Le Grand Gravelot est un limicole qui niche peu en France. Les adultes alarment fort quand ils ont des poussins. La meilleure période pour le recensement est donc mi-mai. Il n'est pas tenu compte de l'Ouest de la Flandre maritime. Chaque point sur la carte représente un site de nidification. Elle est centrée sur le N.A.P.D.K, parfois sans contact avec la mer et deux fois loin de celle-ci à Usinor-Mardyck. Elle n'a pas été découverte avant 1975, comme il niche généralement sur les plages, il n'est pas affecté par les assèchements. L'effectif est remarquablement stable (3 à 6 couples) avec une année exceptionnellement favorable, 1984. Certes une enquête avait intensifié les recherches cette année là, mais le même effort en 88 donne des résultats bien inférieurs par exemple. La baisse de 1985 à 87 doit être due en partie aux hivers rudes. Le nombre de jeunes non volant à l'ouverture de la chasse doit être sous-estimé car les nichées de juillet, d'ailleurs vouées à l'échec, n'ont pas toujours été recherchées. Ce grand étalement des nichées, des oeufs pouvant être trouvés de début avril à mi-juillet

ajoute d'ailleurs une difficulté au recensement. Les poussins sont assez difficiles à trouver quand on ne peut pas approcher en voiture. Cependant le taux de réussite semble assez faible.

Enfin, le Hibou des marais est assez bien représenté en Flandre Maritime. C'est une espèce dont la nidification est difficile à prouver. Il a un comportement très irrégulier et le peu d'heures favorables accroît la difficulté. Toutes les observations à partir de la mi-mai ont donc été retenues. La meilleure période est de 78 à 81. Elle correspond aussi à un remarquable hivernage (une dizaine). Mais de nombreuses observations ont pu passer inaperçues, d'autant plus que le N.A.P.D.K, moins intéressant, est moins suivi par la suite. La plupart des sites sont littoraux, mais le plus régulier, près d'Hondschoote ne l'est pas. Comme d'habitude, il n'est pas tenu compte de l'Ouest de la région. La nidification a été rarement prouvée pour que les données puissent être significatives mais le remarquable regroupement des quelques dates d'envol obtenues semble indiquer qu'elles ont toujours lieu bien avant l'ouverture de la chasse.

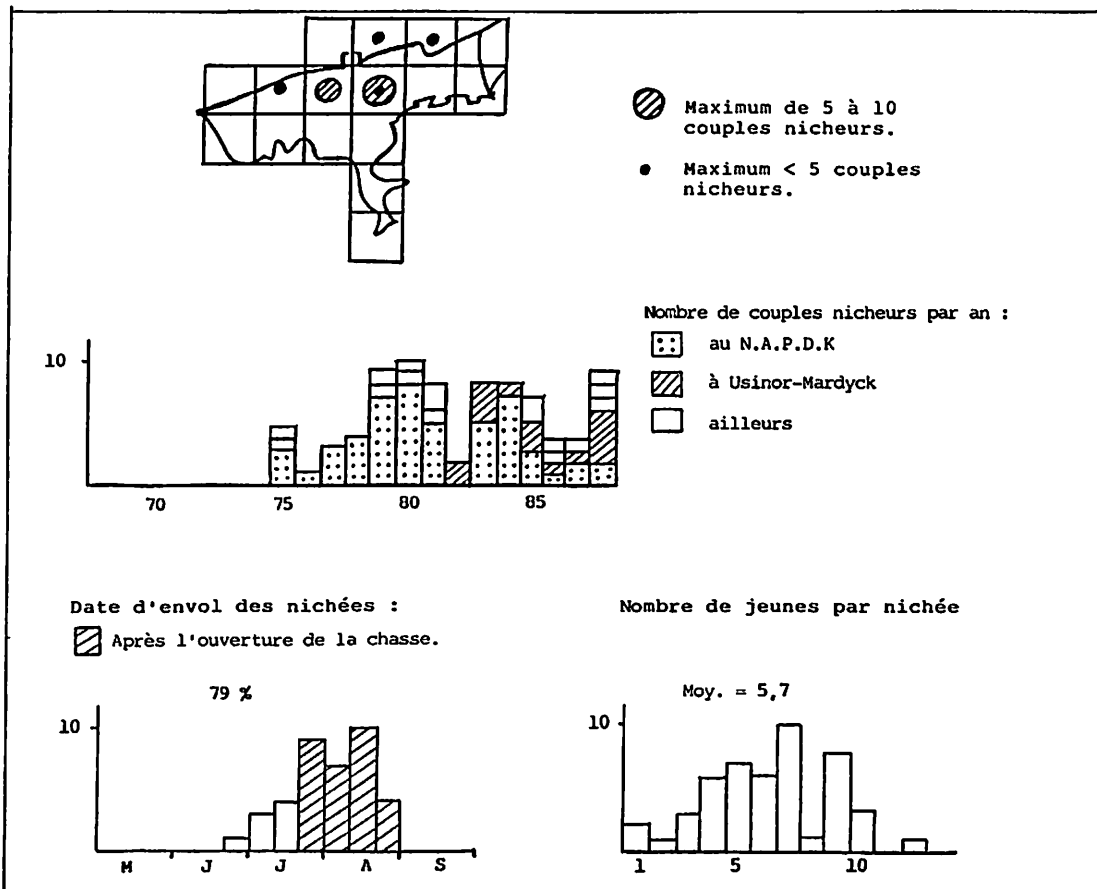
Dans les graphiques, les passereaux ont été exclus. Cela ne signifie pas que la Flandre Maritime n'a aucun intérêt pour ceux-ci. Ainsi, pendant ces 20 dernières années, la Bouscarle de Cetti s'est installée, s'est répandue dans tous les milieux humides et buissonnants mais a été anéantie par les hivers très rudes de 85 à 87. Il n'en subsiste plus que quelques unes dans le marais de Guînes. La Cisticole des joncs est apparue en 75, a connu son maximum d'expansion en 78 au bord de toutes les zones humides du littoral et a complètement disparu pour les mêmes raisons dès 85. Par contre le Sizerin flammé s'est étendu vers l'Est et atteint en 86 toutes les dunes et la Gorgebleue est apparue en 1986.



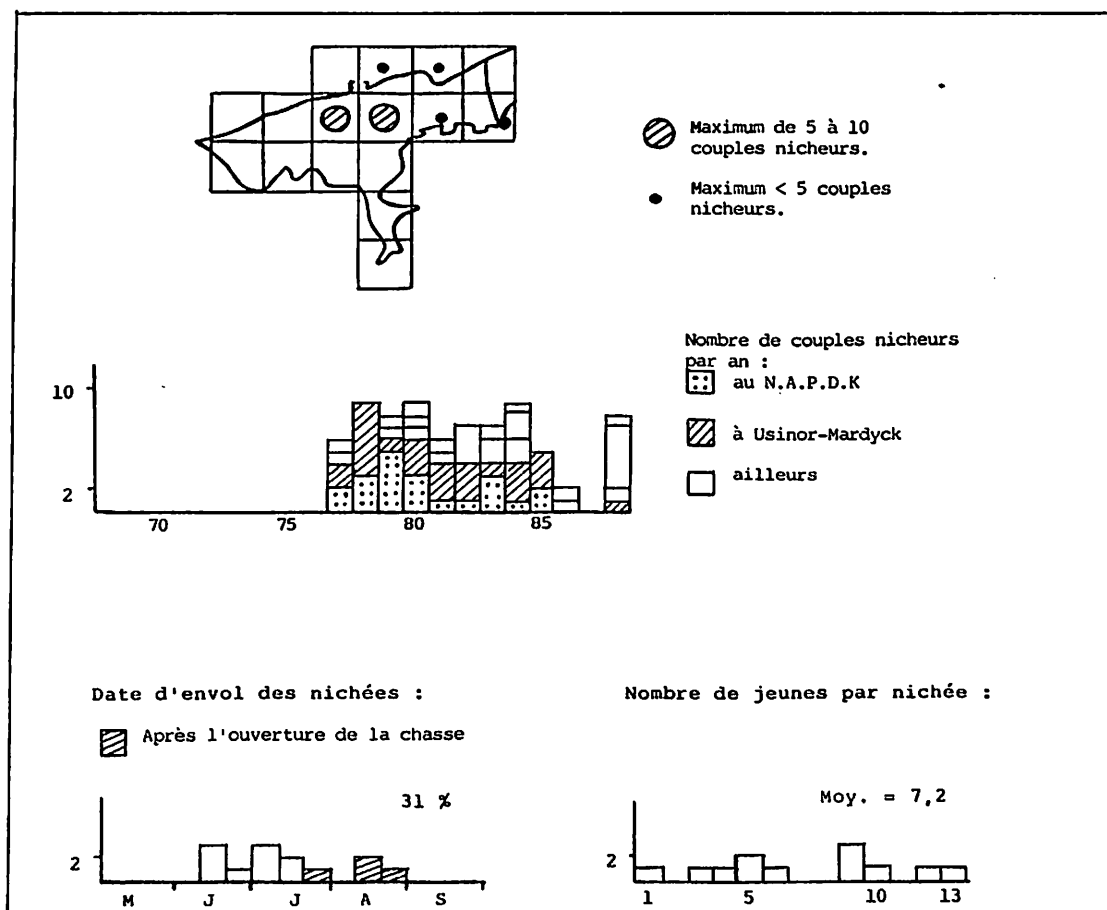
Couple de Tadornes de Belon

dessin d'Alain LEDUC

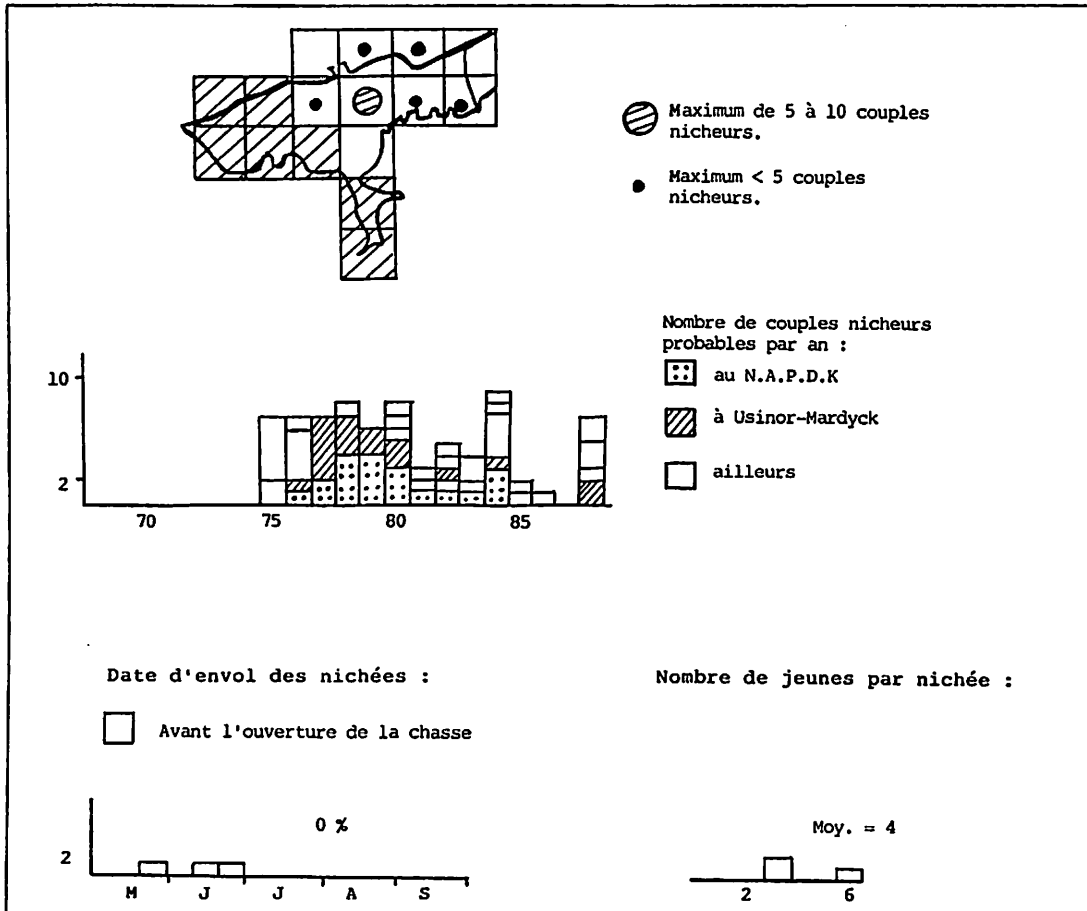
TADORNE DE BELON



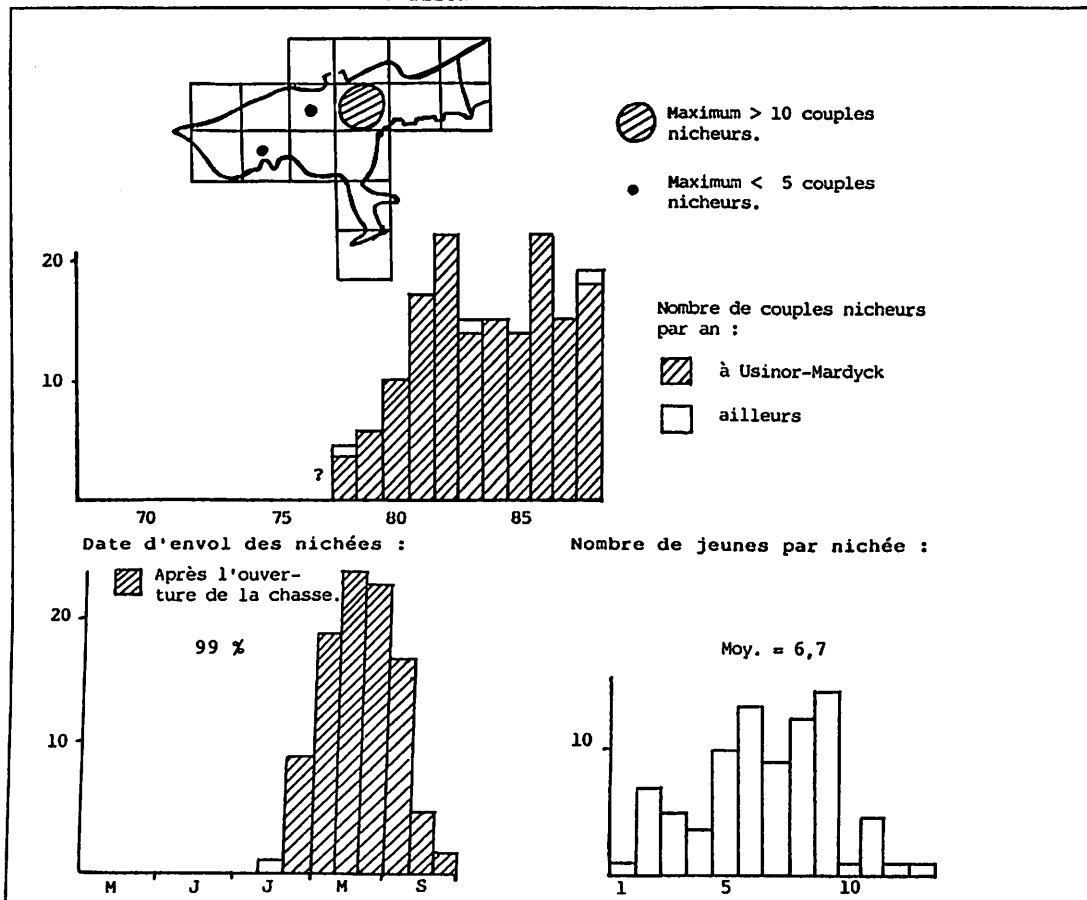
CANARD SOUCHET



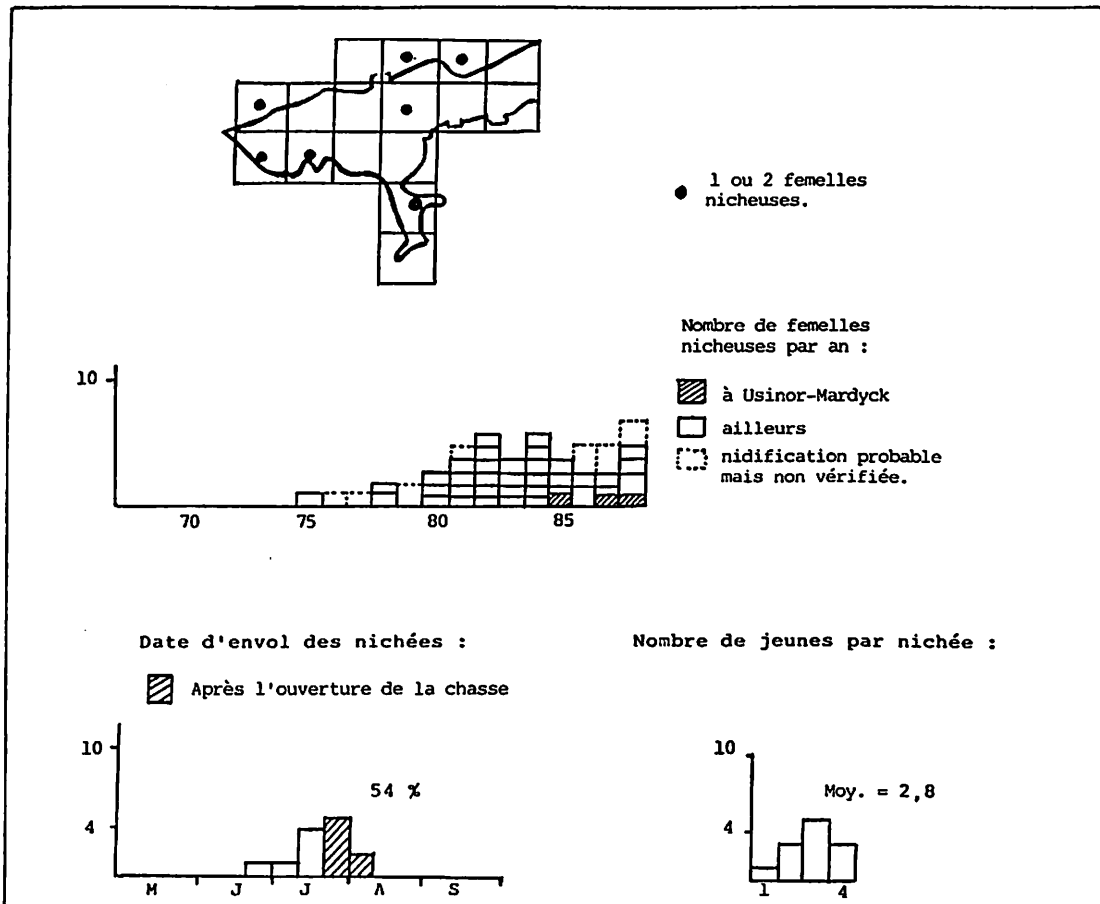
SARCELLE D'ETE



FULIGULE MORILLON



BUSARD DES ROSEAUX



HIBOU DES MARAIS

